

Assemblée Générale 2024

Maison des Associations



Mardi 14 mai 2024 à 19h00

Collège des Jardins
(Rue des Fossés 16 - 1110 Morges)

Début de la séance : 19h15

Ordre du Jour

- 1) Validation de l'ordre du jour,
- 2) Adoption du procès-verbal de l'AG 2023
- 3) Rapport d'activité 2023
- 4) Rapports du caissier et des vérificatrices-teurs sur les comptes 2023
- 5) Décharge aux vérificatrices-teurs et au comité sur les comptes 2023
- 6) Élection des vérificatrices-teurs des comptes 2024
- 7) Adoption des tarifs de location des salles du collège des Jardins Présentation du budget 2024
- 8) Élection du comité, démissions et admissions
- 9) Propositions individuelles
- 10) Questions et divers

Accueil

JB ouvre la séance et accueille toutes les personnes présentes au nom de la Maison des Associations et propose aux associations dans l'assemblée de se présenter.

Présences

Associations présentes: ALMEGA Formation Amis de l'hôpital de Morges, Association cirque Coquino, Association centr'Âge, AVIVO, Club de scrabble de Morges, Club en Fauteuil roulant de Lausanne – CFRL, Compagnie SAUDADE, FA Perché, Les Vert.e.s du district de Morges, Magasin du Monde de Morges, Morges et Région en Transition, Mouvement des Aînés Vaud (MdA Vaud), PROVELO Région Morges, Repair Café Morges, Zerowaste

Associations Excusées: Association Kerma, ASM Association sauvegarde de Morges, EVAM, Association Libéri. Association Buskers à Morges, Club Alpin, Club d'échecs de Morges, Français en Jeux, Passeport-Vacances Morges et environs, Symposium International de sculpture, Unihockey, VBC Morges

Particuliers présents : Mr. G. P-G / Particuliers excusés : Mr. BA, Mr. KG

Membres du comité présents : Jean-Bernard Thüler, Fanny Magnenat, Aude Jardin, Antoine André, Stéphane Dewarrat, Matthias Hirzel, Xavier Rusconi, excusée : Véronique Kupper

Validation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Adoption du PV de l'AG 2023

Personne ne demande la lecture du PV qui est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activité 2023

Le comité de la MDA s'est réuni à 8 reprises dans le courant de l'année 2023 pour développer les différentes directions qui gouvernent les activités d'un collectif représenté par pas moins de 61 associations membres, 4 associations non-membres, 9 associations regroupées en réseau ressource sans oublier le soutien des sympathisants, anciens membres, à qui j'adresse ces quelques lignes de Jean-François Bauchemin en forme de clin d'œil.

« On devrait cesser de répéter partout qu'il ne fait pas bon regarder en arrière, qu'il est impératif d'aller de l'avant, d'avancer, toujours avancer. Je vais le dire carrément : je me suis tout de suite senti plus heureux quand j'ai commencé à aimer notre passé, à le fréquenter puis à m'y référer. » (Archives de la joie, petit traité de métaphysique animale, J-F. Bauchemin).

Après avoir défini le mode de fonctionnement sous la forme de gestion participative du comité de la MDA, nous nous sommes attelés aux tâches qui consistent à faire tourner la boutique.

Petit lexique de gestion participative sous la surveillance d'Antoine :

- Le comité devient le cercle racine
- Le cercle racine réunit les différents dicastères qu'on nomme « bulles ».
- L'ordre du jour devient un ensemble de « tensions ».
- Les tensions sont résolues par des élans.
- Il y a un gardien des valeurs, un gardien du temps, un capteur de mots.
- Et un facilitateur qui fluidifie les échanges.

J'y ai laissé quelques cheveux mais force est de constater que j'y ai trouvé une belle énergie, et chacun, à sa façon, donne une couleur particulière aux travaux qu'elles et ils choisissent.

Dans un premier temps nous avons élaboré une charte éthique, validé un règlement de maison et une politique d'attribution des espaces loués, la priorité étant donnée aux Associations Morgiennes.

Nous avons pris en compte les ressources financières des bénéficiaires de manière à offrir une place à toutes les bourses, nous avons voulu des salles mutualisables, nous avons aménagés des espaces selon les différentes activités des Associations de manière à répondre à leurs attentes.

Des salles dédiées au développement personnel, expression théâtrale, création de spectacles, danse, Taïchi, yoga, une salle comité, conférences, assemblées, une autre dédiée aux développements de jeux de société, scrabble, échecs, un espace partagé pour des travaux administratifs, un autre espace pour des activités créatrices, peinture, écriture, joutes orales, un lieu dédié à l'échange, un lieu pause-café, deux salles de cours académiques, un espace atelier mécanique et des lieux de stockage. (Et nous avons mesuré la distance entre

l'idéal et la réalité).

Durant l'été, la Syncope et l'UAPE ont déménagés libérant le rez-de-chaussée et une partie du 1^{er} étage. L'école de musique est allée à la maison de Seigneux et l'UAPE au Bluard.

Dès le mois d'août, la gratuité des espaces à loués à disparu, nous avons facturé les locaux et nous avons constaté que les tarifs élaborés correspondaient aux projections concernant les six mois de l'année 2023. La totalité des sommes facturées pour une moitié de l'année correspondant à la moitié des charges dues à la Ville à quelques francs prêt.

Mis à part la gestion de l'immeuble, la Maison des Associations à accueilli :

- De mars à juillet l'exposition de photographies de Madame Chloé Dikotter,
- Le mercredi 5 mars la marche bleue,
- Le samedi 18 mars les portes ouvertes,
- Du 17 au 19 août le Buskers festival,
- Le Cirque Coquino qui anime régulièrement la cours.

Ajoutez à cela deux marchés aux légumes, une fête d'automne et vous avez un panel assez complet des activités que le cercle racine de la Maison des Associations a réalisé en 2023.

J'aimerais conclure ce rapport en vous remerciant tous de votre soutien, nous avons encore tant de rencontres, tant de projets à mettre en route ensemble dans les années à venir.

Je vous remercie.

Jean-Bernard Thüler, Morges le 14 mai 2024.

Rapport du caissier sur les comptes 2023

Les comptes 2023 sont présentés par MH. Ils sont joints au présent PV.

Rapport des vérificateurs des comptes sur les comptes 2023

Le rapport des vérificateurs des comptes est présenté par FC son rapport est joint au présent PV.

Les vérificateurs attestent que les comptes ont été tenus conformément à ce qui est attendu, avec exactitude et avec les pièces justificatives. Les vérificateurs invitent l'AG à remercier le caissier pour son excellent travail et à donner décharge au comité pour les comptes 2023.

Nous remercions les vérificateurs des comptes pour l'année écoulée.

Décharge aux vérificateurs et au comité pour 2023

L'AG donne décharge aux vérificateurs et au comité pour l'année 2023. Chacun est remercié pour son travail.

Élection des vérificateurs de comptes 2023

1^{er} vérificateur des comptes : Frédéric Celerse

2^{ème} vérificateur des comptes : Brigitte Schilt

Vérificateur des comptes suppléant : Vivianne Di Santolo
Les vérificateurs des comptes sont élus à l'unanimité.

Adoption des tarifs de location des salles des collège du jardin :

Le comité informe les membres que les tarifs de locations restent inchangés.

Présentation du budget 2024 :

Ce point a été traité durant le rapport de MH au point rapport du caissier 2023

Election du Comité, démissions et admissions

Composition du comité actuel: Jean-Bernard Thüler, Véronique Kupper, Fanny Magnenat, Aude Jardin, Antoine André, Stéphane Dewarrat, Matthias Hirzel, Xavier Rusconi

Le comité actuel se représente et est élu par acclamation à l'unanimité.

Propositions individuelles

L'association Provélo demande s'il serait possible de mettre plus de rack pour les vélos dans la cour. AA explique que la cour est sous la responsabilité de la commune et qu'il faut regarder avec eux car la Maison des associations n'a pas de pouvoir là-dessus.

Questions et divers

Un membre nous demande ou en est le wi-fi. JB le rassure en lui disant que cela a déjà été demandé à la commune et que le comité est en train de regarder avec eux.

Les associations sont aussi invitées à réaliser des expositions peintures, photos ou autres.

Rappel de la date pour la soirée d'information Colibris festival qui a lieu le mardi 21 mai à 20h à la MDA ainsi que la date pour le festival qui aura lieu le 18 août 2024.

La municipalité a proposé à la MDA de venir avec les diverses associations la composant à l'accueil des nouveaux habitants qui aura lieu le 10 septembre 2024 au Cube de 18h à 21h30 ou il sera possible de tenir un stand pour présenter son association.

Les Associations présentes, remercie par des acclamations le travail des membres du comité de la MDA pour leur travail et leur engagement.

L'Assemblée Générale est levée à 21h20

Annexes :

- Rapport du caissier sur les comptes 2023 Rapport des vérificateurs pour les comptes 2023
- Budget provisoire 2024
- Liste des personnes présentes

6. Bilan et résultat d'exploitation MdA exercice 2023

| ACTIFS | Montant A CHF | PASSIFS | Montant P CHF |
|--------------------------------|-----------------|------------------------------------|-----------------|
| Caisse | 258.00 | Cpte passifs transitoires 2022-202 | 206.35 |
| Actif transitoires 2022 | 70.00 | Fond de réserve caution casiers | 500.00 |
| Recette cafés | 55.55 | | |
| Autres recettes de caisse | 43.85 | | |
| Total caisse | 427.40 | CA d'exploitation | 13354.00 |
| | | | |
| Compte de chèque postal (CCP) | 12043.00 | | |
| Réserve caution casiers (CCP) | 500.00 | | |
| Compte Festival colibris (CCP) | 1089.95 | | |
| Total Actifs | 14060.35 | Total Passifs | 14060.35 |

Compte de résultat pertes et profits de la MdA exercice 2023

| PROFITS | Montant PR CHF | PERTES | Montant PE CHF |
|--------------------------------|---------------------|--------------------------------|----------------|
| Membre acifs association | 2030.00 | | |
| Membre actif individuel | 50.00 | Fonctionnement association | 147.25 |
| Membre soutien associatif | 600.00 | Frais AG | 183.3 |
| Membre soutien individuel | 60.00 | Site internet | 45.95 |
| Dons | 2000.00 | | |
| Total membre MdA | | | |
| | | Charges bâtiment | 206.35 |
| Entrée locative | 2307.00 | Aménagements bâtiment | 1740.9 |
| Entrée cours | 0.00 | Matériel entretien | |
| Entrés caves | 210.00 | Assurance RC bâtiment | 196.95 |
| Autres recettes | 99.40 | | |
| Report Patrimoine MdA 2022 | 14060.35 | Administratif | 15.8 |
| Déduction ouverture CCP/Caisse | -10218.00 | | |
| Total Profits MdA 2023 | 8538.75 | Nettoyage | 120 |
| | | | |
| | | | |
| | | Frais de gestion CCP | 62.05 |
| | | Cotisation à des tiers | 50 |
| | | Frais manifestations | 98.4 |
| | | | |
| | | | |
| Résultat net MdA | Fr. 3'959,70 | Total Dépenses MdA 2023 | 4579.05 |

AG 2024

| Libellé | Ouverture | Recettes CHF | Dépenses CHF | Solde CHF |
|---|------------------|-----------------|-----------------|------------------|
| ACTIF : | | | | |
| Caisse | | | | |
| Compte caisse | 258,00 | 99,40 | | 357,40 |
| Actifs transitoires 2022 Mme Gonthier | | 70,00 | | 70,00 |
| Total de la caisse | 258,00 | 169,40 | | 427,40 |
| CCP | | | | |
| Actif du CCP | 8 459,02 | 8 163,00 | 4 579,04 | 12 042,98 |
| Compte de réserve caution casiers sur CCP | 500,00 | | | 500,00 |
| Compte Festival et réserve | 1 089,95 | | | 1 089,95 |
| Total du CCP | 10 048,97 | 8 163,00 | 4 579,04 | 13 632,93 |
| Total des actifs | 10 306,97 | 8 332,40 | 4 579,04 | 14 060,33 |
| PASSIF : | | | | |
| Passif transitoire 2020-2021 | -206,35 | 206,35 | | |
| Fonds de réserve caution casiers | -500,00 | | | -500,00 |
| Total des passifs | -706,35 | 206,35 | | -500,00 |
| Patrimoine de l'association | 9 600,62 | 8 538,75 | 4 579,04 | 13 560,33 |

5. BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT DE LA MDA 2024

| RECETTES (=R) | Montant R CHF | DEPENSES (=D) | Montant D CHF |
|--------------------------------------|-----------------|-----------------------------------|-----------------|
| Membres actifs associatifs (60x100) | 6000.00 | Matériel de promotion | 1000.00 |
| Membres actifs individuels | 300.00 | Frais de ports et envois | 300.00 |
| Total cotisations | 6300.00 | Fonctionnement association | 200.00 |
| | | Frais AG | 250.00 |
| Entrées Locatives | 8000.00 | Site internet | 200.00 |
| Entrées Caves | 2000.00 | Administratif : emploi 20% | 14500.00 |
| Total entrées | 10000.00 | Total frais administratifs | 16450.00 |
| | | Infrastructure/matériel | 20000.00 |
| Loterie Romande | 18147.50 | Salle Graminées | 1250.00 |
| Dons privés | 2000.00 | Wifi | 700.00 |
| Commerçants Morgiens | 500.00 | Nettoyage : emploi 20% | 14500.00 |
| Ernst Göhner Stiftung | 29000.00 | Matériel de nettoyage | 150.00 |
| Total des soutiens potentiels | 49647.50 | Consommables bâtiment | 200.00 |
| | | Assurance RC + Ménage | 250.00 |
| | | Charges du bâtiment | 12500.00 |
| | | Chauffage et eau chaude | 3'000.00 |
| | | Electricité | 1000.00 |
| | | Total bâtiment | 50550.00 |
| | | Frais de gestion CCP | 100.00 |
| | | Frais de gestion Cabines | 100.00 |
| | | Cotisation à des tiers | 50.00 |
| | | Total frais divers | 250.00 |
| TOTAL RECETTES | 65947.50 | TOTAL DEPENSES | 67250.00 |
| Perte prévisionnelle 2024 | 1302.50 | | |